



en + de la pension, participation des loisirs

Par **c_vrine**, le **24/05/2009** à **17:37**

bonjour,
je verse la pension alimentaire tout les mois pour mon fils à mon ex femme, aujourd'hui elle me demande de participer au poney club et à la moitié de sa semaine vacances de cette été, en as-t-elle le droit?

Par **ardendu56**, le **24/05/2009** à **18:47**

c_vrine, bonjour

Vous verser une PA, à l'ex de la gérer comme elle le souhaite mais elle ne peut vous obliger à payer plus, (sauf en passant par le JAF.)

Pour les activités, les loisirs, les "plus", c'est à vous de voir si vous souhaitez "faire ce cadeau" ou pas.

La PA imposée est donnée. Point.

Bien à vous.